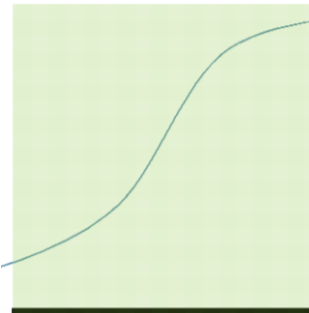
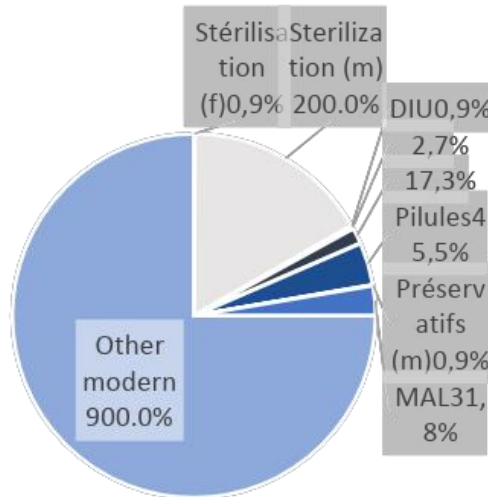


Aperçu du pays

Méthodes modernes de contraception utilisées



TPCM (Toutes les femmes vs Femmes mariées) (année)	13% vs. 15% (2017)
TPCM/TPC cible de FP2020 FM	18,1% (PMA2020)
Besoin non satisfait (Femmes mariées)	21% (PMA2020)
Demande satisfaite (Femmes mariées)	42%
*Track 20	

Priorités du Niger

1. Passage à grande échelle de la PF du Post-partum
2. Augmenter les points d'accès aux services de SR/PF pour les adolescents et jeunes en milieux scolaires et extra scolaires
3. Renforcer les compétences des prestataires de services PF à travers la stratégie du tutorat
4. Renforcer la chaîne d'approvisionnement des produits contraceptifs
5. Développer une Stratégie nationale délégation des tâches
6. Mise à l'échelle de la stratégie de communication communautaire compréhensive pérenne

Priorité n° 1 : Passage à grande échelle de la PF du Post-partum

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
1.1 Renforcer l'offre de service de la PFPP : introduction d'un indicateur de suivi des données de la PFPP	MSP						
1.2 Entreprendre des actions de sensibilisations sur l'utilisation des services de la CPN, l'accouchement assisté à l'endroit, de la CPON, de l'allaitement maternel, des vaccinations et de la nutrition des leaders religieux et chefs traditionnels.	UNFPA/OSC						
1.3. Analyse de la situation de la PFPP pour l'élaboration d'un plan de passage à l'échelle de la PFPP	MSP/Pathfinder						
1.4. Mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de la PFPP	UNFPA/USAID						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
1.5. Appui technique de Track20/FP goals pour l'assistance technique de l'analyse de la situation (1.3)	Track 20						
1.6. Appui plaidoyer pour la mobilisation des ressources de la mise à l'échelle de la PFPP	S-FP2020 PP						
1.7 Développer une liste de contrôle pour le conseil complet (compréhensive) sur toutes les méthodes disponibles dans le pays pour assurer que les clientes ont les informations et l'éducation pour faire le choix libre et informée.	S-FP2020 GARY						

Priorité n° 2 : Augmenter les points d'accès aux services de SR/PF pour les adolescents et jeunes en milieux scolaires et extra scolaires

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
2.1 Créer un cadre de concertation entre le MSP et le Ministère des enseignements secondaires pour la création des infirmeries capable d'offrir les services de SSRAJ dans les établissements du secondaire	MSP/OSC						
2.2 Evaluation des besoins et l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources par le cadre de concertation	MSP/UNFPA						
2.3 Intégrer la SR/PF dans le paquet de services offerts par les infirmeries scolaires existantes	MSP/UNFPA						
2.4 Former les agents d'infirmerie scolaires en ESC et technologie contraceptive	UNFPA						
2.5 Former les enseignants du secondaire et des écoles professionnelles sur les modules d'ESC	MSP/UNFPA						
2.6 Appuyer le ministère de la promotion de la femme sur la communication et la diffusion du plan de prévention de la grossesse chez l'adolescente dans des zones non couvertes au niveau des établissements scolaires, des leaders religieux, la société civile, les centres de sante	UNFPA/OSC						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
2.7. Pratique à haut impact : fournir des informations sur l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des jeunes y compris les services de contraception adaptés aux adolescents pour discuter. Établir des liens avec des organisations et autres points focaux qui pourraient peut-être soutenir vos efforts	S-FP2020 PHI						
2.8. Discussion avec les points focaux, afin d'identifier des partenaires qui puissent allonger leur appui SR/PF et droits aux populations affectées par des crises.	S-FP2020 H						
2.9 Partage d'appui pour la PF basée sur les droits, dans le contexte des ados/jeunes	S-FP2020 GARY						

Priorité n° 3 : Renforcer les compétences des prestataires de services PF à travers la stratégie du tutorat

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
3.1. Créer un cadre de concertation entre le MSP et les partenaires intervenant dans le tutorat pour développer la stratégie	MSP						
3.2. Mobilisation des ressources pour financement de la stratégie tutorat	MSP						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
3.3. Assistance technique sur l'expérience du Sénégal à travers les fonds de FA2E de l'UCPO	UCPO						
3.4. Développer une liste de contrôle pour le conseil complet (compréhensive) sur toutes les méthodes disponibles dans le pays pour assurer que les clientes ont les informations et l'éducation pour faire le choix libre et informée.	S-FP2020 GARY						

Priorité n° 4 : Disponibilité des produits contraceptifs et Renforcer la chaîne d'approvisionnement

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
4.1 Assurer l'intégration des produits contraceptifs dans le renforcement de la chaîne d'approvisionnement prévu dans la mise en œuvre du projet PMI	USAID						
4.2. Suivre la déclaration mensuelle des stocks de produits contraceptifs	MSP/UNFPA						
4.3. Plaider pour l'effectivité des 200 000 000 FCA destinés à l'achat des contraceptifs inscrit sur la ligne budgétaire	OSC						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
4.4. Pratique à haut impact : fournir des informations sur « La Gestion de la chaîne d'approvisionnement » pour discuter.	S-FP2020 PHI						

4.5. Partager des directives disponibles sur les préparations et mesures d'intervention d'urgence pour SR/PF, inclus la sécurité contraceptive	S-FP2020 H						
--	------------	--	--	--	--	--	--

Priorité n° 5 : Soutenir le plaidoyer pour la signature des textes portant sur la délégation des tâches

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
5.1. Appuyer la finalisation des textes sur la délégation des tâches	UNFPA Equipop/HP+						
5.2. Appuyer l'élaboration de la stratégie sur la délégation des tâches au Niger	MSP/UNFPA HP+						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
5.3. Soutenir la mise en œuvre de la délégation des tâches	WAHO						

1. Priorité n° 6 : Mise à l'échelle de la stratégie de communication communautaire compréhensive pérenne

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
6.1. Elaboration d'un plan de mise à l'échelle de la stratégie de communication communautaire compréhensive pérenne	MSP/USAID						
6.2. Plaidoyer pour la mobilisation des ressources de la mise à l'échelle de la stratégie de communication communautaire pour susciter la demande.	MSP/OSC						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier (Soulignez la période allant du trimestre du lancement au dernier trimestre)					
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
6.3. Soutenir la mise en œuvre de la délégation des tâches	WAHO						

6.4. Pratiques à haut impact (HIP en anglais) : fournir des informations sur les stratégies de communication pour le changement social et comportemental pour discuter. Établir des liens avec des organisations qui pourraient peut-être soutenir vos efforts.	S-FP2020 PHI						
6.5. Identification et partage de l'information existante (spécifique au contexte humanitaire) concernant l'utilisation de la PF pour les populations affectées par des crises humanitaires.	S-FP2020 H						

Annexe 1

Engagements à la FP2020	
Objectif des engagements	Atteindre un taux de prévalence contraceptive (CPR) de 25 % en 2015, et 50 % en 2020.
Engagements au niveau politique	Le Niger mettra en œuvre la Politique nationale pour le développement économique et social 2015-2020 et le Plan national de développement économique et social (PDES), qui vise à ramener la croissance démographique de 3,3 % en 2006 à 2,5 % en 2015. Le Niger prévoit de revitaliser le comité national chargé de la surveillance des produits de santé reproductive à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, de promulguer le décret d'application de la loi sur la santé reproductive afin de mettre en œuvre les programmes de planification familiale et de réviser les lois limitant la mise à disposition de méthodes contraceptives injectables par les agents de santé.
Engagements au niveau financier	Le Niger prévoit de quadrupler le budget destiné à la planification familiale en 2013, le faisant passer de 55 millions de francs CFA en 2012 à 200 millions de francs CFA en 2013. Le Niger s'est également engagé à augmenter les budgets de santé du pays, les faisant passer de 8,1 % en 2012 à 15 % (conformément à la Déclaration d'Abuja) en 2013 ; 25 % de ce nouveau budget iront à la santé reproductive, dont 10 % destinés spécifiquement à la planification familiale.
Engagements au niveau des programmes	<p>Le Niger s'emploiera à inclure les contraceptifs injectables aux méthodes proposées par les agents de santé locaux (ASL). Il adoptera de nouvelles stratégies visant à atteindre les groupes marginalisés, notamment par le biais des centres « Amis des jeunes », et intégrera un enseignement de planification familiale aux programmes de santé scolaire.</p> <p>Les plans de développement des prestations aux populations isolées prévoient notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la multiplication des sites distribuant des produits contraceptifs, • l'offre de contraceptifs injectables (DépoQ) par les ASL et • des cliniques mobiles, qui s'attacheront à proposer des méthodes contraceptives de longue durée.

Le Niger s'emploiera également à accroître la demande en élargissant le réseau des 200 Écoles des maris, en travaillant avec les organisations confessionnelles et en intégrant un enseignement de planification familiale aux programmes de santé scolaire. Pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques démographiques, le Niger conduira tous les trois ans des enquêtes sur la couverture contraceptive, et il procédera chaque année à une enquête nationale sur la RHCS afin de suivre les indicateurs concernant la sécurité d'approvisionnement en produits de santé reproductive, en mettant l'accent sur la disponibilité des produits contraceptifs. Le Niger prévoit de faire un suivi semestriel de la chaîne d'approvisionnement de produits contraceptifs au niveau de l'ensemble des 42 districts sanitaires et des huit régions du pays ainsi que de l'Office National des Produits Pharmaceutiques et Chimiques (l'ONPPC et les trois dépôts régionaux de l'ONPPC). En outre, le Niger introduira des supports d'information et des outils de gestion de la planification familiale (logiciel Channel) à tous les niveaux (central, régional, district) pour la surveillance et la gestion des produits contraceptifs.